



BANQUE
ERIC STURDZA

OMBRES SUR LA MONDIALISATION

« Pourquoi toujours ces ombres sur votre front ? » Hamlet

Bruno Desgardins

Le 1^{er} avril 2016

En 1995, je publiais un livre universitaire, « Le nouvel environnement international » dont le thème était la mondialisation. Depuis, on a assisté à un essor des firmes multinationales et à des années d'une croissance du commerce international, double de celle des PIB. Pour symboliser un monde où les différences entre peuples et entre cultures s'évanouissaient, on pouvait reprendre l'expression d'un éditorialiste du Wall Street Journal, **Thomas Friedman** qui publiait en 2006 un livre « *La terre est plate* » ou user du mot fameux du **général Sertorius à Pompée dans la tragédie éponyme de Corneille** « *Rome n'est plus dans Rome, elle est partout où je suis* ».

Survient la crise de 2008, une mise en doute plus répandue de la mondialisation, une dénonciation de ses maux supposés et aujourd'hui, l'OMC peine à faire accepter de nouveaux accords de libéralisation, les vertus du libre-échange sont mises en cause par un courant protectionniste et on ne compte plus les Etats-Nations exposés aux dissensions ethniques ou religieuses, menacés de « féodalisation » voire de scissions. Des populations, confrontées à la mondialisation, ressentent un séisme identitaire, une perte de repères et ont le sentiment que les « élites » sont prisonnières d'une vision économique du monde et que les gouvernements peinent à dominer les mutations économiques. D'où la désaffection pour le politique qui fait écho à l'analyse de **Heidegger** : *un capitalisme mondialisé qui nous prive de faire l'histoire qu'on souhaite et une mondialisation libérale qui trahit une des composantes de la démocratie, à savoir notre droit de pouvoir diriger notre destin.*

En Europe, on croyait les frontières évanescences, on voit réapparaître des barbelés. Si Staline et ses épigones, par la peur qu'ils inspiraient ont été des pères de l'Europe, si Marshall avec son plan financier de soutien à la reconstruction de l'Europe en 1948 a également été un des moteurs de l'Europe, « Daech » et les migrants sont des facteurs de division et certains se demandent s'il n'y a pas échec à l'échelle européenne de cette identité post-nationale qui pouvait être une aspiration. Les différentes nations européennes ne sont que des variantes d'un moule commun mais elles revendiquent leur identité.

Dans le monde, la globalisation supposée gommer les différences, provoque des inflammations identitaires et les partis populistes en sont les porte-paroles. Lors de la chute du mur de Berlin, certains, comme **Fukuyama**, pensaient « *La fin de l'histoire* », mais aujourd'hui on peut redouter un retour à des heures plus sombres qu'il s'agisse de la réaffirmation du religieux comme facteur d'opposition ou de la nostalgie des empires, chinois, iranien, ottoman, russe qu'attisent les dirigeants de ces grands pays. Et à chaque fois, les laissés pour compte de la croissance pourront se laisser séduire par ces discours incantatoires.

De politique, il ne sera pas question dans cette note, mais de l'incidence économique de ces tentations de repli, on essaiera de tirer des conséquences boursières. Le fil général, c'est qu'autant le protectionnisme, à un stade initial de développement, l'Allemagne fin XIXème, la Chine, fin du XXème a pu aider des économies à établir leur force économique, autant un protectionnisme choisi comme situation de repli frileux renchérirait les coûts de production, provoquerait un retour de l'inflation, appauvrirait les populations, pénaliserait les marges des entreprises et impliquerait une forte remontée des taux d'intérêt et un effondrement des marchés actions.

1. LES ENSEIGNEMENTS DU PASSÉ :

1.1 — ENTRE PRÉCONISATION DU LIBRE-ÉCHANGE ET INVOCATION DU PROTECTIONNISME

1.1.1— LES INITIATEURS DU LIBRE-ÉCHANGE

Sans remonter au Médicis, à Jacques Cœur ou aux Fugger, on rappellera qu'en Angleterre, le 1^{er} Ministre **Robert Peel** a initié le libre-échange en 1842 pour conforter la domination du pays et il a supprimé les « corn laws » en 1846. En France, Napoléon III, en 1860, signa un accord de libre-échange avec l'Angleterre. Au cours de ces dernières décennies, la mondialisation a permis le décollage des économies émergentes qui ont choisi des modèles orientés vers l'exportation et nombreux sont les pays qui ont pu profiter de la circulation internationale de l'épargne, car, dans un monde ouvert, l'équilibre épargne-investissement se définit à l'échelle globale. Mais **Bairoch** a bien montré que les économies les plus ouvertes n'ont pas toujours enregistré la croissance la plus forte.

1.1.2 — LE PROTECTIONNISME, ENTRE AIDE AU DÉVELOPPEMENT ET TENTATION EN PERIODE DE CRISE

L'économiste allemand List a défendu au XIX^{ème} l'idée que, dans un monde ouvert, l'inégalité de développement sert le fort et dessert le faible. Les protections douanières seraient nécessaires pour faciliter l'essor d'industries hautement productives. Le protectionnisme, temporaire, permet d'asseoir une compétitivité durable. Mais, et la nuance est importante, le protectionnisme ne saurait préserver des industries en déclin.

Le protectionnisme temporaire peut être un moyen de conquête et non un moyen de repli. Et le formidable développement de l'économie allemande au tournant du XIX^{ème} et du XX^{ème} apporte une incontestable illustration. Avant l'Allemagne, l'industrie américaine avait pu profiter de la tarification douanière érigée en barrière par la présidence de Grant entre 1869 et 1877.

Néanmoins, même en Angleterre, patrie du libre-échange, les difficultés économiques, la concurrence de la sidérurgie allemande ont amené le 1^{er} Ministre **Joseph Chamberlain**, précédemment maire libéral de Birmingham, à inciter, en vain, vers 1887 les consommateurs à privilégier le « made in England » aux produits allemands. Chamberlain s'ingéniait à distinguer le libre-échange, de l'échange équilibré, c'est-à-dire du « fair trade ». Toujours en Angleterre, la crise de 1929 aura raison du libre-échange, puisqu'en 1931, la « Préférence impériale » au sein du Commonwealth sera décidée. Et aux Etats-Unis, dans les années 1930, fut décidée la mise en œuvre des mesures de protection **Smooth-Halley**.

1.2 — LE DEVELOPPEMENT DU COMMERCE INTERNATIONAL

La mondialisation recouvre plusieurs réalités : les liens firmes-Etats, la division internationale du travail, les enjeux de souveraineté, les relations entre Etats.

1.2.1 — L'EVOLUTION

Depuis la création du GATT en 1948 (Accord général sur les tarifs douaniers), son remplacement par l'OMC en 1995, les économies sont plus imbriquées, l'invention du conteneur et de faibles coûts de transport ont favorisé ce développement.

Depuis la fin des années 60, le commerce mondial a été multiplié par 10, quand le PIB a été multiplié par 4 et la population par deux. Ce développement des échanges s'est poursuivi même durant les phases de forte augmentation des coûts de transport. On pense à la période 2003 à 2008 quand le prix du baril a atteint \$150. A cela une raison, les produits les plus dépendants des coûts de transport sont souvent des produits indispensables. Exemple, les métaux industriels et les produits agricoles qui, selon une étude de CIBC de 2008 représentaient 10 à 30% de la valeur des produits.

Cette phase de la mondialisation a facilité l'émergence de quelques grands pays comme le Brésil et les pays « ouverts » d'Asie du Sud-Est se sont développés plus rapidement que des pays moins ouverts. L'entrée de la Chine à l'OMC en 2001 et celle de la Russie en 2012 ont offert un nouvel élan à la mondialisation et ouvert de nouveaux marchés aux investisseurs qui ont pu y délocaliser des unités de production.

Les firmes multinationales, 37 000 au début des années 90, 82 000 en 2008 (selon la CNUCED/ Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement) jouent un rôle croissant et réalisent un tiers des échanges mondiaux. Forbes souligne que si dans les années 60, 60% des 2000 premières sociétés étaient américaines, ce pourcentage n'est plus que de 25% car le nombre d'acteurs de cette mondialisation est beaucoup plus grand.

Le développement d'internet a été un puissant support à la mondialisation en facilitant l'échange d'informations au sein des groupes et en ouvrant à la concurrence internationale des secteurs protégés.

Cela étant dit, si, entre 1990 et 2008, les économies les plus impliquées dans les chaînes de spécialisation internationale ont connu des taux de croissance des exportations plus rapides que les autres, un ralentissement est enregistré. Entre 2012 et 2014, la croissance du commerce international n'était plus que de 3%, en 2015, elle n'a pas dépassé 1.7% et les investissements directs à l'étranger, en pourcentage du PIB ont baissé, d'une moyenne de 12%/an entre 2000 et 2007 à moins de 9%/an entre 2009 et 2013.

Aux Etats-Unis, les exportations, pénalisées par un \$ fort et une demande internationale plus faible, ont été un frein à la croissance. Au Japon, malgré un Yen faible, les exportations n'ont guère crû car beaucoup d'entreprises avaient, ces dernières années, délocalisé leurs unités de production et car la demande asiatique a ralenti.

Causes de cette moindre croissance des échanges, la baisse du cours des matières premières, l'évolution du modèle chinois, la plus faible croissance des économies émergentes et une tendance à la relocalisation de certaines unités de production. Après 7 ans d'un cycle économique de croissance mondiale, long en durée

mais faible en intensité, les chantres de mesures protectionnistes gagnent des suffrages et les hérauts du libre-échange perdent en audience.

1.2.2— L'INFLUENCE CROISSANTE DES PAYS EMERGENTS : ENTRE COOPERATION ET COMPETITION

L'expansion des échanges : au début des années 2000, les pays émergents étaient impliqués dans 45% des échanges, récemment, un peu plus de 60%. De même, ils attirent désormais 30% des investissements directs à l'étranger (Banque Mondiale).

Le développement du commerce Sud-Sud : d'ateliers de production pour les firmes occidentales, les pays émergents sont devenus concurrents et commercent de plus en plus entre eux. La Chine est ainsi devenue le premier partenaire commercial du Brésil et de beaucoup de pays émergents et la coopération entre pays du Sud, avec la création en 2014 de la Banque de développement Sud-Sud, est appelée à se renforcer avec le financement de projets de développement durable et de projets d'infrastructures.

La rivalité persiste : il est vrai que l'Europe détient deux des cinq sièges permanents au Conseil de Sécurité de l'ONU alors qu'elle ne représente pas 7% de la population mondiale. Mais, politiquement, quand il s'agit d'étudier une réforme du Conseil de Sécurité de l'ONU, le Mexique et l'Argentine s'opposent à une entrée du Brésil, comme le Nigéria et l'Egypte bloquent une éventuelle admission de l'Afrique du Sud. Economiquement, la Chine cherche à se protéger de la concurrence de pays moins développés et le Brésil n'hésite pas à imposer des droits élevés sur les véhicules importés et non produits dans le Mercosur.

Pensons à l'Afrique. L'ouverture à la mondialisation est à la fois cause et conséquence de la diminution des conflits et elle a permis un recul des famines. Le continent a profité de l'attrait des chinois pour l'exploitation des matières premières et de la recherche par les américains d'une certaine stabilité politique. Mais, après une quinzaine d'années d'ouverture, force est de reconnaître que la moitié des 54 pays africains affichent toujours un PIB/habitant <\$1000 et que les infrastructures au-delà des zones côtières favorisées sont faibles, que la corruption, les blocages (exemple, le projet de voie ferrée de Bolloré en Afrique de l'Ouest) persistent. Aux chiffres de croissance du PIB, très élevés, présentés par les pays producteurs de pétrole, l'Angola ou le Nigéria, on opposera les lacunes, les carences d'une diversification de ces économies. Au caractère flatteur d'un nombre de téléphones portables évalué à 700 millions sur le continent, on opposera la pauvreté générale. Au chiffre trompeur d'une classe moyenne évaluée à 300 millions, on rappellera que les 2/3 ne disposent que de \$2 à \$4/jour et le tiers favorisé, de \$4 à \$10/jour. A l'analyse souvent faite d'un continent sous-peuplé, avec moins de 40 habitants/km², on opposera la rapidité de la croissance démographique, un doublement à 2 milliards d'ici 2050 qui pénalise le taux d'épargne de ces pays, donc la capacité à investir dans les infrastructures. Au mérite du développement de l'extraction minière, on opposera la faiblesse d'un secteur industriel souvent embryonnaire. Une solution serait que les chinois délocalisent des unités de production en Afrique. Finalement, on retiendra que rares sont les pays africains industrialisés en dehors de l'île Maurice, l'Afrique du Sud, l'Egypte, l'Ethiopie et le Maroc.

1.2.3 — LA PREDOMINANCE DU COMMERCE REGIONAL

Les négociations multilatérales, à 160 pays, sont sans avenir, les accords bilatéraux, plus de 600 notifiés à l'OMC en 2015, se multiplient et on peut interpréter cette démarche comme la recherche d'un « optimum de second rang » cher à Pareto.

Même les Etats-Unis, avocats du multilatéralisme, se sont engagés dans la voie bilatérale, d'abord avec la signature de l'ALENA (Mexique, Canada, Etats-Unis) puis, en octobre 2015, celle de l'accord Transpacifique qui réunit 12 pays et projette de supprimer 18 000 droits de douane. De même, l'accord en cours de négociation entre l'Europe et les Etats-Unis ambitionne la création d'un vaste marché de 820 millions de consommateurs. La négociation porte sur l'agriculture, les barrières non tarifaires, la propriété intellectuelle mais exclut la défense, la santé et l'audiovisuel. Les américains, déficitaires de 5 à 7 milliards/an dans leurs échanges agricoles avec l'Europe, veulent que l'Europe abaisse les droits sur les produits agricoles, globalement deux fois plus élevés que sur les produits industriels.

De toutes les régions, c'est l'Europe qui est la plus intégrée puisque 70% des échanges sont à l'intérieur de la zone, à comparer avec 50% sur le continent américain pour les membres de l'ALENA et 50% pour les pays asiatiques, puisque le Japon et la Corée du Sud commercent beaucoup avec la Chine et que celle-ci s'efforce de ressusciter la Route de la Soie. Seuls les pays de la région Afrique-Moyen Orient commercent peu entre eux, seulement 12%.

1.2.4— LA DIVISION INTERNATIONALE DU TRAVAIL

La fin du « Made in » :

Au XXème, le commerce international visait l'exportation de biens. Peu à peu il s'est agi d'optimiser la fabrication de ces biens, d'organiser des chaînes de valeur mondiales et actuellement, selon l'OMC, 1/3 du commerce des marchandises consiste en produits intermédiaires. Pour certains produits, exemple les équipements de télécommunications, le contenu importé des exportations peut même dépasser 80%. Hier, en application des principes de Ricardo, un pays se spécialisait dans la production de biens pour lesquels il disposait d'un avantage comparatif, aujourd'hui la production est segmentée, plusieurs pays se partagent la production d'un même bien. La fabrication d'un Airbus peut impliquer ainsi plus de 40 pays. C'est ce qu'on appelle la DIPP, la division internationale des processus de production. Cette fragmentation de la production est facilitée par la diminution des coûts de transport et la facilité des transmissions d'informations. La valeur ajoutée en amont dans la recherche et en aval dans le marketing reste souvent dans les pays de l'OCDE, l'assemblage est délocalisé. Aussi, la mention « Made in » n'a plus de pertinence et la mesure du commerce international en valeur intègre beaucoup de double ou triple comptage. La valeur d'un même Airbus peut être comptabilisée à chaque passage de frontière, avec addition de la valeur ajoutée réalisée dans chaque pays. Mais, si peu contestent l'opportunité économique d'une division internationale du travail, de plus en plus de voix s'élèvent contre le coût social des délocalisations ou des fermetures de sites.

La perte de signification de la notion de déficit commercial :

Une importation de composants est bénéfique si elle permet un gain de productivité. Lors des vingt dernières années, le contenu importaté des exportations est passé de 20 à 40%, ce qui rend caduque la mesure traditionnelle des exportations, impose une approche en termes de valeur ajoutée et ainsi le déficit commercial des Etats-Unis avec la Chine serait réduit d'un tiers (selon l'OCDE).

Plus fondamentalement, le déficit ne reflète plus nécessairement un problème de compétitivité mais peut traduire une consommation en excès au regard du taux d'épargne.

2. LE PRÉSENT :

ENTRE RALENTISSEMENT ET REPLI.

Face à la mondialisation, certains redoutent la perte de souveraineté des Etats, d'autres voudraient voir l'émergence d'un gouvernement mondial. Mais c'est une vue rapide car à chaque crise économique, chaque crise politique internationale, chaque crise sociale (exemple des migrations), c'est vers l'Etat que les regards se tournent pour trouver des solutions.

2.1 – LES GRIEFS

2.1.1 – EXCES DE LA MOBILITE INTERNATIONALE DES CAPITAUX

Aux bienfaits de la libéralisation des mouvements de capitaux, s'oppose une critique de la mobilité excessive de ces capitaux, des pertes de recettes fiscales pour les Etats imputables à des schémas d'optimisation, le souvenir de la crise asiatique des années 90, souvenir de pays plongés dans les affres d'effondrement de leurs devises.

Les pays émergents, en situation de déficit courant, donc de déficit d'épargne, dépendent des capitaux internationaux et sont exposés, exemple en 2014/15, à des sorties brutales de capitaux que peuvent provoquer les phases de resserrement monétaire de la FED qui peuvent les précipiter dans la crise.

Aux bienfaits de marchés internationaux de matières premières, certains opposent les spéculations, les variations erratiques des cours, particulièrement quand il s'agit de denrées alimentaires.

2.1.2— LE REcul DU NOMBRE DE TRAVAILLEURS DANS L'INDUSTRIE ET LA STAGNATION DES SALAIRES

A l'analyse d'une mondialisation bénéfique pour les économies, est opposée une approche sociale qui met en exergue l'appauvrissement des classes moyennes et les difficultés à retrouver des emplois stables pour certaines catégories défavorisées par le recul de l'industrie.

Aux Etats-Unis, la production industrielle en volume est plus élevée qu'au début des années 90 mais, en 20 ans, de 1991 à 2011, les emplois dans l'industrie manufacturière sont passés de 18 à 11 millions, la pression sur les salaires et les pertes de pouvoir d'achat y ont été plus significatives que dans d'autres secteurs, le poids de l'industrie en pourcentage du PIB a régressé.

En France, même constat, puisque l'emploi industriel est passé de 26% de l'emploi total en 1980 à 12% en 2011, soit de 5.1 millions d'emplois à 3.1 millions.

Dans le même temps, la Chine, le Mexique, la Corée et bien d'autres pays émergents ont créé des emplois industriels, profitant de salaires, d'une protection sociale et de contraintes environnementales plus faibles.

Il y a là deux sujets sensibles. Les délocalisations et les salaires.

Entre délocalisations et relocalisations :

Le constat est fatalement nuancé. Certes le secteur textile a supprimé beaucoup d'emplois, 60% entre 1970 et 2003 au sein du G7, mais le secteur a aussi développé des emplois à forte valeur ajoutée et d'autres secteurs industriels, ouverts à la concurrence internationale, ont créé des emplois ou les ont préservés. On pense à la chimie, la pharmacie ou à l'agroalimentaire qui privilégient parfois la proximité des débouchés. Plus fondamentalement, la mondialisation est loin d'être la cause principale des suppressions d'emplois. Certaines études estiment que moins de 5% des suppressions d'emplois industriels résultent des délocalisations, d'autres évaluent le coût à 10%. Donc, dans tous les cas, un pourcentage faible.

Avant tout, ont eu un impact les gains de productivité, les restructurations internes, la mécanisation des chaînes de production, l'introduction de nouvelles technologies, l'externalisation de certaines fonctions, désormais classées dans le tertiaire et une moindre croissance de la demande de produits industriels dans les pays de l'OCDE, voire des faillites.

Pour être exhaustif, on ajoutera que les délocalisations peuvent également toucher certains emplois de services, exemple des centres d'appel ou des services financiers.

Enfin, on terminera en rappelant que le taux d'emploi a progressé ces vingt dernières années dans l'OCDE, preuve s'il en faut, que la mondialisation n'est pas un frein à l'emploi.

Depuis quelques années, on constate des relocalisations, des rapatriements d'activités de production car il y a eu hausse des coûts dans beaucoup de pays émergents, baisse des coûts salariaux en Europe du Sud, diminution des coûts de l'énergie aux Etats-Unis, développement de la robotisation et gains de productivité

plus rapides dans les pays de l'OCDE que dans les pays émergents. Et on peut croire que les progrès de l'impression en 3D accroîtront cet avantage.

Au Brésil et en Inde, comme dans d'autres pays, il y a pénurie de cadres dirigeants et les salaires sont souvent comparables voire plus élevés que dans les pays de l'OCDE, donc l'avantage n'est pas évident. En Chine, ces dernières années, les salaires ont augmenté plus rapidement que la productivité et le Yuan, stable par rapport au \$, s'est fortement apprécié par rapport à des devises de pays émergents.

Mais si nombre de pays émergents ont perdu en compétitivité, cela ne signifie pas pour autant perte de l'attrait car l'ascension des classes moyennes ouvre des marchés et car, même en Chine, certaines régions à l'intérieur du pays ont toujours des salaires faibles.

La stagnation des salaires et l'accroissement des inégalités :

L'interrogation fondamentale est de savoir si la mondialisation, la confrontation entre des pays à salaires élevés et des pays à salaires bas aboutit à un abaissement des salaires et une aggravation des inégalités ? Deux points à retenir. D'abord, la comparaison des salaires entre pays doit évidemment être corrigée de la comparaison des productivités respectives. Ensuite, pour des emplois peu qualifiés et exposés à la concurrence internationale, des baisses de salaires ont pu être constatées, avec, à l'extrême, l'exemple de l'aval syndical, donné en 2008, à la division par deux du salaire des débutants sur une chaîne de montage Ford aux Etats-Unis. Mais à l'échelle d'un pays, cela concerne un faible pourcentage des emplois.

L'interrogation sur les salaires s'inscrit dans le cadre plus vaste de la baisse du ratio salaires/valeur ajoutée constatée dans les grands pays depuis les années 80, donc avant et indépendamment de l'accélération de la mondialisation. Les peu qualifiés subissent une précarisation de leurs conditions de travail et sont parfois contraints de choisir des travaux à temps partiel mal rémunérés, les qualifiés conservent leur pouvoir d'achat. A cette lumière, on comprend l'encouragement à l'éducation et à la formation professionnelle.

Quant aux inégalités, si, entre 1990 et 2008, la part des 1% les plus riches dans le total des revenus aux Etats-Unis est passée de 13 à 18%, cela tient moins à la mondialisation qu'à la hausse des revenus en capital en pourcentage du revenu des ménages. Il s'agit essentiellement d'une question patrimoniale, de l'incidence de la forte hausse des prix immobiliers, des marchés actions ces trente dernières années.

Le ressentiment des exclus est un ferment du populisme. Il y a longtemps que la théorie de René Girard sur le « Bouc émissaire » n'avait pas trouvé autant d'illustrations : les banques accusées d'alimenter les spéculations, les migrants soupçonnés de propager la criminalité et le terrorisme, les chinois incriminés pour concurrence déloyale, hier à cause d'un Yuan sous-évalué, aujourd'hui comme exportateurs de déflation.

2.2 – DES DISCOURS DE REPLI

2.2.1 – DANS LES PAYS DEVELOPPES :

La stigmatisation de la Chine :

Sans surprise, on a vu resurgir la distinction de *Chamberlain* entre libre-échange et commerce équitable. La Chine est critiquée, son capitalisme d'Etat est pointé du doigt, les libertés prises avec la notion de retour sur investissement sont dénoncées et la devise longtemps sous-évaluée est incriminée.

Sans doute y-a-t-il dans ces accusations une part de jalousie à l'encontre d'une économie qui entre 1994 et 2015 a su porter sa part dans le PIB mondial de 2.1% à plus de 13% (même plus en parité de pouvoir d'achat), sa part dans les exportations de produits manufacturés de 3 à 18% et surtout a été capable de réduire le pourcentage de pauvres (moins de \$1,25/jour) de 85% à 10%.

La réaction politique :

Les populistes de gauche insisteront sur les clivages entre hauts revenus et défavorisés, les populistes de droite joueront des clivages identitaires, la religion et la nationalité.

Au sein de l'Union, en Europe, la Pologne, pourtant grande bénéficiaire de la manne européenne cède aux sirènes des ultra-conservateurs.

Aux Etats-Unis, Donald Trump, nationaliste et isolationniste, veut réglementer le commerce international et rejeter l'accord Transpacifique. Certains nuanceront le risque en rappelant que c'est au Congrès que revient le pouvoir de réglementer le commerce international, il n'empêche qu'il y a une menace portée au libre-échange et, sans doute Monsieur Trump a médité le mot de *d'Alembert* « **La politique, c'est l'art de tromper les hommes en leur laissant croire que l'on travaille à leur bonheur** ».

2.2.2 – DANS LES PAYS EMERGENTS :

Beaucoup de pays émergents sont devenus interventionnistes ces dernières années. En Chine, par exemple, la présidence XI Jinping présente plusieurs de ces caractéristiques : politique avec une reprise en main de la société civile, monétaire avec une volonté de garder le contrôle sur le Yuan, en cassant la spéculation, industrielle avec la gestion des surcapacités dans de nombreux secteurs, notamment l'acier, la construction navale et le papier.

3. LE FUTUR :

ENTRE, COMPLEXITÉ, CRAINTES ET ESPOIRS.

Les Etats revendiquent leur adhésion au libre-échange mais n'hésitent pas, si nécessaire, à multiplier les entorses. Analysons les mesures insidieuses de protection et concluons en notant qu'il n'y a pas de retour aux années 30 et toujours des signes porteurs de libéralisation.

3.1 – DES MESURES INSIDIEUSES

On pense aux certifications, à la politique de change et à la volonté de protection des entreprises nationales.

3.1.1 – LES CERTIFICATIONS

Le GATT, puis l'Organisation mondiale du Commerce, l'OMC, ont pu éliminer de nombreuses barrières tarifaires et les droits de douane résiduels sont faibles : pour les produits non agricoles, dans les grands pays de l'OCDE, entre 2.5% et 4.2%. L'OMC a ajouté deux sujets, la propriété intellectuelle et les services.

Si, hier, les négociations tarifaires étaient essentiellement interétatiques, aujourd'hui les réglementations sur les normes impliquent de très nombreux acteurs, sociétés ou autres organisations et sont donc compliquées à mener. Aujourd'hui on ne parle pas tant de droits de douane que de certifications, pas tant de mesures quantitatives que de protections qualitatives, pas tant de fermetures des frontières que de « patriotisme économique ». Le « Buy American Act » est une réalité et Obama n'a pas hésité à apposer des droits élevés sur les pneus fabriqués en Chine. A cela s'ajoutent les mesures temporaires de sauvegarde si un secteur est menacé par une concurrence étrangère, des subventions à l'export, voire du dumping, mesure d'autant plus usitée qu'elle reste difficile à prouver.

Les réglementations se multiplient et peuvent naître de normes sanitaires et environnementales ou d'intérêts liés à la défense nationale voire de clauses sociales si un pays émergent n'applique pas les normes du travail en vigueur dans les pays occidentaux (réglementation du travail des enfants par exemple). Si peu de groupes industriels expriment des réticences devant des harmonisations de normes qui abaissent les coûts, de plus en plus les consommateurs s'élèvent contre des normes insuffisamment protectrices. Pensons au débat sur les OGM ou à la réglementation des produits Bio. C'est l'une des pierres d'achoppement entre Europe et Etats-Unis dans la négociation d'un nouvel accord.

3.1.2 – LA VOLONTE D'AFFAIBLIR LES DEVICES

Les accords du Louvre de 1985 qui prévoyaient de confier aux banques centrales une gestion coordonnée de la volatilité des devises ont été oubliés. Comme en 1931, quand la Banque d'Angleterre avait laissé la £

fortement baisser après l'arrêt de la convertibilité de la devise en or, l'atonie de la croissance actuelle incite de nombreux pays à recourir à l'arme monétaire.

Une des « Trois flèches » du Premier ministre japonais, Monsieur Abe, a été la dépréciation du Yen. Même objectif pour Monsieur Draghi, qui a pu faire baisser l'Euro de 1.60 contre \$ à 1.10. Même ambition de la Banque nationale Suisse avec le choix en janvier 2015 d'afficher un taux officiel négatif afin de stopper l'appréciation du Franc Suisse.

Et ces trois exemples récents n'épuisent pas le sujet, ce qui explique la perte d'efficacité de ces politiques : au Japon, l'adoption récente de taux négatifs n'a pas permis de provoquer une nouvelle phase de dépréciation du Yen, aujourd'hui plus haut contre \$ qu'en décembre. En Europe, l'Euro est aujourd'hui plus haut contre \$ qu'avant les injections de liquidités amorcées en mars 2015.

Fondamentalement, la dépréciation monétaire qui vise à redéfinir les avantages comparatifs, n'est qu'un expédient, n'aboutit qu'à exporter des pressions déflationnistes vers les autres pays et ne résout en rien les problèmes structurels de compétitivité des économies, voire même n'incite pas à les résorber. Si le Yen a perdu plus de 30% de sa valeur depuis 2012, les exportations japonaises n'en ont guère profité car les entreprises ont beaucoup d'unités de production à l'étranger.

D'autres facteurs, structurels, priment la manipulation des devises. On pense à la qualité et ainsi, même quand l'Euro était fort, Airbus gagnait des parts de marché par rapport à Boeing.

3.1.3 – LA VOLONTE DE PROTEGER LES INTERETS NATIONAUX

Le paradoxe, c'est qu'à l'effacement des barrières douanières correspond une affirmation de l'intérêt national. Les Etats peuvent bloquer des OPA étrangères sur des groupes jugés stratégiques. On se souvient des anglais qui avaient empêché les koweïtiens de prendre le contrôle de BP, plus récemment des américains qui ont bloqué en 2006 une acquisition par des financiers de Dubaï du port de New York et on pourrait multiplier les exemples. Plus généralement, le fort développement des investissements directs chinois à l'étranger, les IDE, \$109 milliards en 2015, 106 milliards au seul premier trimestre 2016, inquiète certains. On voit, par exemple, un gouvernement japonais prompt à réaffirmer le rôle du fameux MITI, Ministère de l'industrie, pour mieux lutter contre le capitalisme d'Etat à la chinoise, pour favoriser la constitution de grands groupes japonais, les aider à l'export et accélérer le développement de secteurs clés tels que la robotique ou les nouvelles énergies.

L'idée, c'est que dans un monde ouvert, Etats et entreprises peuvent avoir des intérêts convergents. Les Etats doivent offrir des économies externes aux entreprises, veiller à ce que les prix immobiliers n'handicapent pas les investisseurs, investir dans des infrastructures, investir dans l'éducation et dans la recherche. Les entreprises, ainsi attirées, créeront des emplois. Une telle préconisation s'applique à l'Union Européenne car les dépenses de recherche, en pourcentage du PIB, 1.8% sont moindres qu'aux Etats-Unis et qu'au Japon.

3.2 — PAS DE RETOUR AUX ANNEES 30 ET DES SIGNES PORTEURS

3.2.1 — LA CAPACITE D'AMORTIR LES CRISES

L'aggravation des inégalités et la précarité des emplois résultent en partie de la globalisation ou à tout le moins sont perçues comme telles par les opposants politiques. La crise de 2008 a été profonde, certaines économies n'ont pas encore retrouvé le niveau de PIB de l'époque mais la situation n'est pas comparable à celle des années 30, quand le PIB avait régressé de 30%.

Aujourd'hui l'Etat Providence, avec ses composantes, d'indemnités chômage, d'assurances maladie et de retraites, permet d'amortir les conséquences de la crise, spécialement en Europe. Aujourd'hui, et à la différence des années 30, les instances internationales, FMI, Banque Mondiale, OMC, sans oublier les Banques centrales ont une capacité d'action. Certes, si on considère les Etats-Unis, les classes moyennes ont constaté une érosion de leur pouvoir d'achat ces dix, voire même ces trente dernières années, mais rien de comparable aux taux de chômage de 30%, aux privations ou à la misère des années 30.

3.2.2 — LES RAISONS D'OPTIMISME

Il y a une moindre croissance du commerce international mais gardons-nous de trop de pessimisme. Au regard de l'étendue de la spécialisation internationale, il paraît impossible de penser à un arrêt du processus de mondialisation. Les économies sont imbriquées et dans l'industrie, la chaîne de valeur est transnationale.

Certains biens ne sont pas substituables : qu'il s'agissent de matières premières agricoles, comme le cacao ou le thé, qu'il s'agissent de métaux, comme le cuivre, un certain nombre de produits requièrent des échanges.

Le libre-échange compte encore de nombreux supporters : l'accord récent signé entre les 10 membres de l'ASEAN (Association des Etats d'Asie du Sud Est), soit plus de 600 millions d'habitants, (Indonésie, Malaisie, Singapour...) doit renforcer l'intégration de cette région. Le Président Obama a signé le TPP, accord Transpacifique entre 12 pays riverains mais il est vrai qu'il n'est pas encore ratifié. L'Europe négocie avec l'Inde.

Ensuite, de nouveaux chapitres sont écrits : on pense à l'harmonisation fiscale internationale et à la limitation possible des schémas d'optimisation fiscale, qui ambitionne d'instaurer une équité. L'objectif n'est pas la confrontation mais la reconnaissance d'intérêts mutuels. Les Etats doivent éviter des comportements à la Théodore Roosevelt qui avait entrepris de démembrer les monopoles, la Standard Oil et autres, car ils ne peuvent se passer des multinationales. Entre échapper à l'impôt sur les sociétés et se soumettre à un taux de 40%, peut-être la voie de la raison est-elle celle choisie par le gouvernement Cameron d'un abaissement de l'impôt sur les sociétés.

Enfin, le développement des IDE : depuis le début des années 80, les investissements directs à l'étranger ont cru quatre fois plus vite que le PIB et on constate même une multiplication des investissements à l'étranger

réalisés par des firmes de pays émergents, notamment chinoises. Incidemment, on a là une des raisons de la baisse des exportations chinoises même s'il y a un effet baisse des prix des matières premières important.

CONCLUSION :

La lumière projette toujours quelque part des ombres » Bachelard.

On a commencé avec Shakespeare, terminons avec Bachelard et retenons 4 conclusions :

1. Poursuite de la mondialisation ou retour en arrière ? la « mondialisation heureuse » pour reprendre une expression en vogue n'a jamais existé mais à l'inverse, l'approfondissement de cette mondialisation est délicate. Le multilatéralisme a vécu et fait penser à un mot de **Churchill dans ses Mémoires** « *Uniquement décidés à rester indécis, résolu à ne rien résoudre, déterminés à l'inaction, intraitablement conciliants et impuissants de toutes leurs forces* ». Mais le bilatéralisme présente des perspectives intéressantes. L'ère du quantitatif, l'abaissement des droits de douane, était plus facile à négocier que l'ère du qualitatif, des normes. Significatif, la signature de l'accord Transpacifique alors que la négociation du TTIP, entre l'Europe et les Etats-Unis, achoppe et prend du retard. Le premier s'inscrit dans la tradition des accords tarifaires, le deuxième touche des intérêts politiquement sensibles à un moment où les démocraties butent sur des légitimités fragiles.
2. On surestime l'étendue de la globalisation : si les exportations mondiales équivalent à 30% du PIB mondial, ce pourcentage est gonflé par les importations-réexportations nées de la division internationale du travail et, très probablement les exportations nettes n'excèdent pas 20% du PIB. Si, entre 1970 et 2007, les investissements directs à l'étranger ont cru cinq fois plus rapidement que les PIB, ils ne représentent guère plus de 10% des investissements. Si, on veut parler de migrations, on découvre qu'elles ne concernent que 3% de la population mondiale. Si on veut montrer que les jeunes sont plus ouverts au monde, on découvre que seuls 2% étudient à l'étranger. Si on veut se polariser sur les banques, on constate que leurs réseaux à l'international ont régressé par rapport au début des années 2000. Si on veut s'intéresser aux télécommunications, seules 2% sont internationales. Si on veut évoquer l'épargne placée à l'étranger, ce n'est rien au regard de la veille de la Première Guerre quand la France avait placé en Russie, l'équivalent de 20% de son PIB. Donc l'intégration est plus faible qu'on ne le ressent.
3. On exagère les méfaits de la mondialisation : Les institutions internationales, OMC, FMI, le G20 depuis 1999, les grandes banques centrales jouent un rôle effectif dans la gestion de la mondialisation et des crises internationales, même si celles-ci se sont multipliées depuis 1973.

On ajoutera 4 points clés :

- i. Le libre-échange enrichit les nations mais il n'est pas sans effet de redistribution. Certains profitent, d'autres sont victimes et, malheureusement, dans un contexte de croissance faible, la mobilité sociale joue moins pour retrouver un emploi.
- ii. La destruction d'emplois résulte plus de l'automatisation et de la productivité que de la globalisation.
- iii. La mondialisation crée plus d'emplois qu'elle n'en détruit.
- iv. L'aggravation des inégalités a précédé la dernière phase d'accélération de la mondialisation et est la conséquence de facteurs aussi divers que le recul des syndicats, l'appréciation des marchés boursiers et donc des patrimoines depuis les années 80.

4. On sous-estime les conséquences d'un éventuel retour au protectionnisme :

Les expériences comparées de 1929 et de 2008 démontrent que l'Etat Providence combiné à la mondialisation est un meilleur amortisseur que le protectionnisme. S'il est vrai que le protectionnisme agricole décidé en 1890 n'avait pas empêché une croissance des échanges, si le recul des échanges dans les années 30 a plus résulté de la récession que de mesures protectionnistes, on doit redouter les incidences d'un retour au protectionnisme sur les acteurs que sont les entreprises. S'il devait gagner en audience, les premières entreprises pénalisées seraient les entreprises manufacturières car un marché international, exemple l'aéronautique, offre des économies d'échelle. Il y aurait une hausse des coûts de production donc sous l'angle macro-économique un retour de l'inflation, une hausse des taux et sous l'angle micro-économique, une baisse des marges des grandes sociétés internationales et un fort recul des valorisations boursières. Donc, derrière l'apparence, éventuelle, du plein emploi, un appauvrissement généralisé.